

Marie Moret à monsieur G. Camus, 26 octobre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation4 p. (162r, 163v, 164r, 165v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur G. Camus, 26 octobre 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/54580>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 octobre 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Camus, G.](#)

Lieu de destination 18, rue Vivienne, Paris

Description

Résumé Marie Moret remercie monsieur G. Camus pour les renseignements apportés par sa lettre du 24 octobre 1899 et pour l'autorisation de reproduire son portrait et celui de Godin lors de conférences avec projections lumineuses. La question est de choisir, entre les clichés de 1872 et ceux de 1882, ceux qui s'adaptent le mieux à la reproduction pour conférences projetées et pour l'illustration de brochures et journaux. G. Camus demande 30 F pour le premier tirage d'une douzaine d'épreuves au format carte de visite et 25 F pour les tirages suivants. Marie Moret envoie huit épreuves numérotées de clichés photographiques de Godin et d'elle-même, dont G. Camus est susceptible de détenir le cliché ; elle donne des détails sur les épreuves : le cliché numéro 0 de Godin de profil, défectueux, est à distinguer du numéro 1 de Godin de profil qui l'intéresse particulièrement ; les numéros 2 et 3 sont des portraits de trois-quarts de Godin ; le numéro 3 est peut-être la réduction du numéro 4, celui dont parle G. Camus dans sa lettre du 18 octobre 1899 ; les numéros 5, 6 et 7 sont des portraits de Marie Moret de trois-quarts. Elle envoie à G. Camus un chèque de 60 F pour la réalisation de 12 diapositives grandeur carte de visite ou de 12 épreuves grandeur carte de visite du portrait de Godin de profil numéro 1 et du portrait de Marie Moret de trois-quarts numéro 5 ou 6, soit 24 diapositives. Une note manuscrite sur la copie de la lettre indique que G. Camus s'est servi de l'épreuve numéro 6. Elle demande à son correspondant : le retour des épreuves après choix ; la confirmation de l'autorisation de reproduction des clichés cités dans cette lettre lors de projections ; s'il s'agit bien du portrait numéro 1 de Godin de profil dont G. Camus doit lui envoyer des épreuves ; le numéro de l'épreuve, 5 ou 6, qui sera reproduite pour son propre portrait ; le délai de traitement de la commande pour prévenir du changement d'adresse prochain de Marie Moret [pour Nîmes].

Support Note manuscrite au crayon bleu sur le folio 164r « ils l'ont prise ».

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Photographie](#)

Personnes citées

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guiset Familière
26 octobre 1899

Monsieur G. Camus,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre lettre du 1^{er} octobre me disant, entre autres notables informations et en réponse à ma demande touchant la projection en conférences des clichés soit de mon mari soit de moi qui sont chez vous : "C'est avec le plus grand plaisir que nous vous donnons l'autorisation, mais pour nos conférences seulement de reproduire un de nos clichés par projections lumineuses."

Je prends votre expres-

sion : "un de nos clichés" (veuillez si il y a lieu me rectifier dans votre réponse) dans le sens global, un quelconque ^{ou plusieurs} des clichés de M. Godin ou de moi fait par vous. La projection en comprendra forcément plusieurs, tout au moins deux et elle concourra à déterminer lesquels de ces clichés pris en 1892 ou en 1892 conviennent le mieux : 1^e aux projections mêmes en conférence ; 2^e à la reproduction (figé à l'étude) en brochure ou journal. Si ce dernier projet aboutit, bien entendu je réglerai près de vous.

si l'un de nos clichés est
choisi, les conditions que
nous m'avez indiquées.

En attendant, je reviens
aux clichés que nous
m'autorisiez à projeter
en conférences. Consultant
nos lots, je vais que c'est
en réponse à ma demande
du prix des diapositives
grandeur cette visite,
que nous m'avez donné
celui des épreuves-cartes,
soit 30 francs la diapositive
en premier tirage et 25
en tirages suivants.

Notre lettre du 1^{er} me
dit : "Nous possédons
2 clichés $\frac{3}{4}$ et 2 clichés de
profil de M. Godin et 2
clichés $\frac{3}{4}$ de nous faits
le même jour."

Cela fait donc six épreuves
distinctes. Je vous
cherche dans nos collections
et vous envoie ce qu'il
faut épreuves numérotées
au crayon : 0, 1, 2, 3, 4, 5,
6, 7. Vous vaudrez bien,
après usage, me les retourner
recommandées à la poste
comme je vous les adresse
(à joint enveloppe timbrée
en conséquence) car je n'en
ai pas d'autres exemplaires.

Le Godin de profil n° 0
est défectueux. Je ne vous
l'envoie que pour le bien
distinguer du Godin profil
n° 1, celui qui m'intéresse.
Les n° 2 et 3 sont des Godin
 $\frac{3}{4}$. Il se peut que je horonne
plus tard sur le n° 2; il est
joli.

Un mot sur le
 N° 5. N'est-ce
 pas lui (agrandi)
 qui constitue le N° 4,
 reproduction réfectionnée j'ose
 que l'image-type est
 étendue de l'épreuve en $18/24$
 dont parle votre susdite
 lettre du 18^{er}? Si oui, il
 se peut que vous ayez éga-
 lement dans nos clichés
 grandeur carte-postale le
 cliché $3/4$ de mai, épreuve
 ci-jointe N° 5.
 Si nous l'aviez mis
 à part ce N° 5 avec le N° 1,
 nous allons y revenir.
 Les N° 6 et 7 sont deux
 épreuves de mai $3/4$.
 Si vous n'avez pas le

6

cliché de mai répondant
 à l'épreuve N° 5, prenez
 l'épreuve N° 6 (mai de $3/4$),
 pour faire répondant au
 Gatin le profil N° 1.
 Mais je préférerais de beau-
 coup le N° 5, le cliché devant
 donner des images bien supé-
 rieures à celle que je vous envoie.

De chacun de ces deux
 clichés:
 Gatin profil N° 1
 Mai $3/4$ N° 5 si possible
 et à défaut N° 6
 veuillez m'adresser:
 ou bien 12 diapositives
 grandeur carte, si nous
 faîtes ce genre de travail;
 ou bien 12 épreuves
 grandeur carte, les meil-
 leurs possibles.

7

Ci-joint un chèque
n° 275 613, valeur vingtaine
francs sur M. H. Offroy,
Guérard et Cie, Paris, pour
le solde de ces deux cinquante
pièces d'épreuves ^{qui sont à la vente.}
Il s'agit d'un premier
trajet.

En m'accusant réception
de ce présent et me retour-
nant, après choix ^{des meilleures} les huit
épreuves ci-jointes, veuillez
Monsieur, me dire :

- 1^e si nous sommes bien
d'accord pour la projection
de l'un quelconque ou
plusieurs des clichés suivants
en conférence ?

- 2^e si c'est bien du
Gatin profil n° 1 que
vous désirez m'envoyer des

- 80
- épreuves au cas d'inspiration :
 - 3^e et laquelle des épreuves
du 26 mai celle n° 5 ou celle
n° 6 sera reproduite ?
 - Enfin, Monsieur, veuillez
dire quand à peu près,
j'aurai les épreuves ; car
je vais très prochainement
me mettre en voyage et
je pourrais avoir à nous
indiquer une autre adresse
qu'ici ?

Veuillez agréer
Monsieur, avec mes remer-
ciements reitérés pour
votre châtieuse autorisation,
l'assurance de ma con-
sidération profonde

Yves J. B. G. Gatin